

LA GAZETTE DE JOLLETTE
PARAIT TOUS LES
Mardi et Vendredi.
ABONNEMENTS.
EN AN.
Canada \$2.50
Etats-Unis (en or) \$3.00
(gayable d'avance.)
Les frais de poste ne sont pas
compris dans les deux cas.

LA GAZETTE DE JOLLETTE

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

TARIF DES ANNONCES.

Primaire insertion par
ligne \$0.08
Chaque insertion sui-
vante par ligne 0
Une remise liberale est accord-
ee pour les annonces à lon-
g terme.
Toute correspondance, etc.
doit être munie d'une signature
responsable.

CARTES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

A. FONTAINE, Avocat, Rue Notre-
Dame, Jollette.
MARTEL & BEAUPRE, Avocats,
Bureau: Bloc Fisk, No. 3 et 4,
Jollette.
M. Martel & Beaupré suivront les Cours
du District de Jollette.
J. BEAUPRE.
DARY & McCONVILLE, Avocats, Coin
des Rues St. Viateur, et Ste. Marie,
Jollette.
M. Baby & McConville, suivront les
Cours de Montreal, l'Assomption et
Jollette, 1er Avril, 1874.

ARTHUR McCONVILLE, avocat, Bu-
reau: Place Bourget, Jollette.

P. CHABLAND, avocat, Bureau:
Fisk's Block—Porte No. 1, Jollette.

M. Chabland suivra les Circuits de
Montreal, Berthier et l'Assomption

NOTAIRES.

VEZINA & DESORMIERS, Notaires pu-
bliers, Bureau rue Manseau, Jollette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues
du Portage et St. Pierre, l'Assomption.

B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau chez
L. Desaulniers, Notaire, Jollette.

O. LEBLANC, Notaire, Jollette—Bu-
reau: Bâtisse du bureau d'Enregistre-
ment du Comte de Jollette.
Avril 1874.

HUISSIERS.

B. DESY, Huissier de la Cour Supé-
rieure et de la Cour d'Appel, et En-
censeur licencie, Jollette.

NARCISSE MARTEL, Huissier de la
Cour Supérieure, Jollette.

S. LIPPE, Huissier, St. Ambroise.

BRE DESMARAIS, Huissier, Bureau
Rue de Lanaudière, Jollette.

PERRAULT, Huissier de la Cour
Supérieure, rue Manseau, Jollette.



AUGMENTATION DE STOCK
ET
Reduction de Prix.

Le soussigné, tout en remerciant ses
nombreux pratiqués de l'encouragement
qu'ils lui ont donné, à le plaisir d'annon-
cer au public qu'il a considérablement
augmenté son stock de Machines à Coudre
et réduit ses prix au plus bas point.
Voici la liste des prix des Machines à
Coudre qu'il a constamment en main:
Webster 25 piastres, Singers de Famille de
30 à 45 piastres, Singers de New-York de 45
à 50 piastres, Wheeler et Wilson de 40 à 45
piastres, Howe 50 piastres, Belgravia 50
piastres, toutes ces Machines à l'exception
des Webster sont de première classe et
garanties.

Il tiendra aussi des
HARMONIUMS,
PIANOS,
ORGUES,
&c., &c.
Il annonce aussi au public, et spéciale-
ment au clergé et aux Communautés Re-
ligieuses qu'ils pourront se procurer, à son
établissement des PIANOS, de la Manufac-
ture de Hommerson; et des Harmoniums
et Orgues de Masson et Hamlin.
F. L. D. est le seul agent pour la vente
de ces instruments dans le comté de Jollette.

Le public est respectueusement invité à
venir examiner son stock et s'assurer des
avantages qui lui sont offerts.
F. L. DEGUIRE
MAISON GODIN,
Rue Notre-Dame—JOLLETTE.
Jollette, 12 Août 1874

HOTEL JOLLETTE

TENU PAR
EUSEBE BEAUDRY
NO. 77, RUE ST. PAUL,
Pres de l'Eglise Bonsecours
MONTREAL.

PROVINCE DE QUEBEC.
CHAMBRE DU PARLEMENT
Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'a-
dresser à la LEGISLATURE de la Pro-
vince de Québec pour obtenir la passation
de BILLS PRIVÉS ou LOI AUX, portant
concession de privilèges ou autres ou de
pouvoirs de Corporation pour les fins com-
merciales ou autres ou ayant pour but de
régler des arpentages ou d'autres choses
ou de faire toute chose qui aura l'effet de
compromettre les droits d'autres parties,
sont par les présents avis notifiés que, par
les règles du Conseil Législatif et de l'Assem-
blée Législative respectivement, les pétitions
relatives sont publiées au long dans la
"Gazette Officielle de Québec", et les
requêtes d'un donateur UN MILIS D'AVIS
spécifiant clairement et distinctement la
nature et l'objet de la dite demande, dans la
"Gazette Officielle de Québec", en an-
glais et en français, et aussi dans un jour-
nal anglais et dans un journal français pu-
bliés dans le district concerné, et de ré-
pondre aux formalités qui y sont mentionnées.
Le premier et le dernier de tels avis devant
être envoyés au Bureau des Bills Privés de
chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doi-
vent être présentées dans les deux
premiers semaines de la session.
BOUCHER DE BOUCHERVILLE.
Greffier du Con. Leg.
G. M. MURR,
Greffier de l'Ass. Leg.
Québec, 10 Août 1875

COMPAGNIE DE NAVIGATION
"CHAMBLY & MONTREAL"

Le bateau à vapeur "Cultivateur"
capitaine NAPOLEON COLLETTE, tou-
chera à Lanaudière tous les LUNDIS matin à
six heures et les JEUDIS matin à cinq
heures pour Montreal, et tous les MARDIS
et VENDREDIS à deux heures, P. M.
pour les ports ci-dessus et ceux de la
rivière Chambly.

PRIX DU PASSAGE:
De Lanaudière à Montréal, chambre, un
repas inclus \$0.75
De Lanaudière à Montréal, sans repas 0.50
De Lanaudière à Montréal, Port 0.25
Par Ordre
PIERRE CORMIER
Agent general
Jollette, 1er juillet 1875.
Des Tickets de passage seront vendus
par M. J. E. RENAUD, epicier.



CHARLES LEVESQUE, V. S.
MEDECIN VETERINAIRE

Gradué du Collège Vétérinaire de
Montreal.
SERA à JOLLETTE tous les SAMEDIS,
entre neuf heures A. M. et 4 heures P. M.,
pour donner des consultations sur toutes
sortes de maladies affectant les animaux.

BUREAU: chez ABEL DUGAS
HOTELIER DE JOLLETTE.
EN FACE DU MARCHE.

Mlle. Lea Manseau

Se charge de confectionner toutes les
HARDES D'HOMMES
SUR MESURE
Chez M. B. Tremblay—JOLLETTE
Les Prix sont très réduits.
Jollette, 2 Juin 1875.

A Vendre.

UN EMPLACEMENT, contenant trois
arpents de terre en superficie, situé à La-
naudière, à une demi-lieue plus haut que
l'Eglise, sur le Fleuve, bête de Maison,
Ecurie, et un moulin à farine (deux mou-
langes), et à Scie, et d'autres dépendances.
Pour les conditions, s'adresser, sur les
lieux, au propriétaire soussigné.
JOSEPH FERLAND.
Lanaudière, 2 Août 1875 amp

UN SUR DIX! Feuilleton!

Les Statistiques prouvent qu'une personne
sur chaque dixième de la popula-
tion, est victime d'un acci-
dent chaque année

ASSUREZ-VOUS
CONTRE LES
ACCIDENTS

POLICE ANNUELLE
DANS LA
"CITOYENNE"

COMPAGNIE D'ASSURANCE
DU CANADA.
Dépôt au GOUVERNEMENT..... \$53,000

SIR HUGH ALLAN, President.
EDWARD STARK, Gérant.

La "CITOYENNE"
Est la seule Compagnie donnant des
PROFITS AUX ASSURES

ACCIDENTS.
BUREAU CENTRAL:
375 RUE ST JACQUES
MONTREAL.

Dr. M. S. BOULET, Agent.
JOLLETTE, P. Q.

PROVINCE DE QUEBEC.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE
LA COURONNE.

BOIS ET FORÊTS.
Québec, 28 août 1875.

AVIS est par le présent donné que, con-
formément aux dispositions de l'acte 36
Vic., cap. 9, les limites à bois suivantes
seront offertes en vente par encan public, à
l'Hôtel de parlement, en cette ville, le
vingt-huitième jour d'octobre prochain, aux
conditions insérées plus bas, savoir:

AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.
Limite Templeton No. 1, 1 mille carrés
Portland West A, 1 1/2 "

AGENCE DE BONAVENTURE.
Limite Arrière New Richmond, 24 milles
carrés
Limite Arrière Maria, No. 4 Est, 12 milles
carrés.

AGENCE DE RIMOUSKI.
Limite Masse, No. 1 Est, 16 milles carrés.
" Nouvelle, No. 2 14 "
" Macphee, No. 2 12 "
" Dupuis, No. 1 4 "

CONDITIONS DE LA VENTE.

Les limites à bois ci-dessus décrites,
suivant leur étendue donnée, plus ou
moins, seront offertes en vente à une mise
à prix à être déterminée le jour de la ven-
te.

Les limites seront adjugées aux person-
nes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la vente foncière de la pre-
mière année (de deux piastres par mille
carrés) devront être payés, dans chaque cas,
immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjugées, seront su-
jettes aux dispositions des règlements con-
cernant les bois de la Couronne mainte-
nant en force ou qui pourront le devenir par
la suite.

Des plans, indiquant les terrains ci-des-
sus désignés sont déposés au Département
des Terres de la Couronne, en cette ville,
et au bureau des agents pour ces localités,
et seront visibles de cette date jusqu'au
jour de la vente.
H. G. MALHOT,
Commissaire.

CHARRIER & CHARRIER
TABACCONISTES
Rue St. Charles Borromée
JOLLETTE

Viennent d'ouvrir un MAGASIN de Tabac,
Cigares, Pots à Tabac Porte-Cigares, Pipes
de toutes sortes. &c. &c.

M. Charrier & Charrier sollicitent le pa-
tronage du public.

M. M. CHARRIER & CHARRIER pen-
sent fournir aux marchands de toutes sor-
tes de tabac et se chargeront de leurs or-
dres dans cette branche.

Jollette, 18 Mai 1875

MEMOIRES
D'UN NOTAIRE.

TROISIEME PARTIE.
III
LA CHASSE AUX CHIMÈRES.

(Suite.)

Elle aussi me regarda. Soit
qu'elle comprit ce qui se passait
dans mon âme, soit qu'elle fût
attirée par mon visage timide et
jeune, soit plutôt que je lui parus-
se le seul homme d'une bonne
compagnie à qui elle pût s'adres-
ser parmi tous ceux qui l'entou-
raient, je la sentis passer son bras
sous le mien, puis d'une voix
tremblante dont l'accent était voi-
lé par une hésitation pudique,
elle me dit bien bas:—Par pitié,
monsieur, emmenez-moi!

Sans lui répondre, je serrai ce
bras qu'elle m'abandonnait, et,
à force de dextérité, de souplesse
et de coups de coude, je réussis
à la dégager. Lorsqu'elle nous
cimes dépassé le guichet et que
nous respirâmes plus librement,
je m'inclinai vers elle et lui dis
avec une politesse respectueuse:
—Si madame voulait avoir la
bonté de me dire où elle a laissé
sa voiture, j'aurais le bonheur de
l'y conduire.

Elle fixa sur moi un regard pé-
nétrant: Me connaissez-vous?
demanda-t-elle.
Sur l'honneur, répondis-je, je ne
suis à Paris que depuis ce matin,
et, avant ce moment que j'eusse
payé de mon sang, je ne vous
avais jamais vue.

—Alors, pourquoi ne pas me
prendre pour ce que je suis? re-
prit-elle avec une feinte brusquerie:
une grisette, et rien de plus!
—Madame, si je me suis trompé,
veuillez ne pas m'en punir; je
le serai déjà trop quand il fan-
dra vous quitter.

Elle parut hésiter encore un
moment; ensuite elle revint à
moi et me dit:—Vous-même,
monsieur, qui êtes-vous?
—Le vicomte Raymon de Var-
ni.

—Eh bien! vous ne vous êtes
pas trompé, ma voiture m'attend
sur le quai Voltaire; si ce n'est
pas abuser de votre complaisance
voulez-vous me conduire jusque-
là?
Je repris son bras; nous traversâmes
le pont Royal sans échan-
ger une parole. Arrivés sur le
quai, nous trouvâmes, en effet,
une voiture magnifique, aux écus-
sons armoriés, et attelée de deux
beaux chevaux bai-brun.

—Chez moi! dit-elle au valet
de pied qui vint lui ouvrir la por-
tière.
—A l'hôtel! cria celui-ci au
cocher en grimpaient lestement
derrière la voiture.
Ma belle inconnue me dit adieu
de la main; l'attelage partit au
galop, et moi, je restai sur le quai,
immobile comme une statue et
me demandant si tout ce qui ve-
nait de se passer n'était pas un ré-
ve.

présentiment m'avertit que ce de-
vait être l'inconnue de la place du
Carrousel. Je ne me trompais pas,
c'était elle. Elle vint à moi avec
une grâce parfaite, et me présen-
ta à son père, le marquis de Sor-
gny, qui m'accueillit à merveille.
Madame d'Oriniano était veuve.
Son mari avait été tué à Wagram.
Mariée avant seize ans, elle en
avait alors vingt-deux. Voilà tout
ce que j'appris ce premier jour.
Cette soirée fut pour moi une
suite d'émotions et d'extases; si
la duchesse m'avait paru d'une
ineffable beauté quand un bonnet
de simple ouvrière recouvrait ses
cheveux noirs, quand une robe
d'indienne dissimulait sa taille
charmante, jugez ce que je dus
ressentir en la voyant entourée
de tout l'éclat de son rang, en
robe de bal et au milieu d'un cercle
d'adorateurs et d'attentifs! Cette
poésie, que j'essayais obstinément
de mettre dans ma vie, après l'a-
voir établie dans mes rêves, je la
retrouvais là, vivante, animée,
prodigue de sourires et de re-
gards, revêtue de cette beauté
souveraine, le voile le plus éblouis-
sant dont puis s'environner l'idéal
des poètes et des artistes! Je fus
fasciné. On commença par faire
de la musique; la duchesse chan-
ta un air de Cimarosa avec une de
ces voix riches, un peu gutturales,
auxquelles les notes de contralto
donnent tant de magique puissance.
Ensuite on dansa; malgré
ma timidité et mon trouble, j'en-
gagai madame d'Oriniano pour
un quadrille. J'étais si ému que
je laissai passer les premières
figures sans oser lui adresser une
parole.

Pour une femme accoutumée
aux triomphes, aux hommages et
aux madrigaux, il y avait sans
doute quelque chose d'attrayant
et de neuf à se voir, de la part
d'un homme très-jeune, l'objet
d'un culte qui s'effrayait de lui-
même; la duchesse me regardait
avec une sorte d'intérêt mélancolique, de perplexité affectueuse
comme s'il y avait eu dans son
âme une lutte entre sa coquetterie
naturelle, qui lui conseillait d'en-
chaîner un nouvel esclave à son
char, et sa bonté qui la faisait
compatir d'avance à mes tourments
et à mes chagrins. A la fin, je me rassurai un peu; je
commençai par la remercier de
s'être souvenue de moi; je lui de-
mandai comment elle avait su mon
adresse: elle me montra, en
souriant, le ministre de la police
qui papillonnait dans le salon, et
qui semblait fort empressé ap-
près d'elle. Je fis ensuite quel-
ques allusions, aussi délicates que
je le pus, aux singuliers détails
de notre première rencontre, et
entraîné par une curiosité invin-
cible, j'allais lui demander le mo-
tif de l'étrange déguisement sous
lequel je l'avais rencontrée lors-
que je sentis tout à coup trem-
bler sa main que je tenais dans la
mienne pour exécuter un des
mouvements de la contredanse.
On venait d'annoncer le colonel
Daubray. Je jetai les yeux sur
un danseuse, et à ce tressaillement
nerveux, je vis s'ajouter
cette soudaine pâleur qui déjà,
le jour de la revue, s'était répandue
sur ses joues lorsqu'elle avait
failli s'évanouir dans mes bras.
Alors, j'examinai attentivement
le colonel, et mon instinct d'a-
mant, plutôt que ma mémoire,
me fit deviner que c'était là l'offi-
cier qui, en passant près de nous
au galop de son cheval, avait jeté
dans la foule ce désordre dont
s'était épouvantée madame d'Or-
iniano. Je remarquai en même
temps que le marquis de Sorgny,
le père de la duchesse, recevait:
M. Daubray avec une certaine
froideur. Là se bornèrent mes
observations; le bal était arrivé à
ce moment de surexcitation physi-
que, pour ainsi dire, où l'on aurait
tout d'attacher un sens trop précis
à l'émotion des voix et des re-
gards. Rien, d'ailleurs, ne dis-
tinguait l'attitude de madame d'Or-
iniano vis-à-vis le colonel, de la
manière dont elle accueillait les
autres hommes qui l'entouraient.
Il faut un coup d'oeil plus exercé
que celui d'un rêveur de vingt-

cinq ans pour démêler les symp-
tômes imperceptibles par lesquels
se trahissent les préférences d'une
femme du monde.

A date de cette soirée, mon sort
mon avenir, les songes de ma jeu-
nesse, les indéfinissables ardeur
de mon âme, me parurent fixés
pour jamais. Me faire aimer d'Er-
manice d'Oriniano, fut pour moi
cet Eden poétique et romanesque
où les imaginations juvéniles pla-
cent leurs illusions fleuries, jusqu'à
ce que les en bannisse le mauvais
ange de la réalité. Je ne vous ra-
conterai pas, mon ami, les phases
de cet amour; je craindrais pres-
que de le ressusciter en le racon-
tant. D'ailleurs, ce sentiment éteint
est pour moi ce que ce que sont
ces pastels effacés, où l'oeil de ce-
lui qui aime peut seul retrouver
quelque trace de l'image. Le peu
que je vous ai dit ne suffit-il pas
pour vous faire tout comprendre?
Ne tenant presque à rien en ce
monde, orphelin dès mon enfance,
n'ayant jamais eu ni affection pro-
fonde qui remplit mon cœur; ni
devoir positif qui enchaînât mon
esprit, j'embrassai ce sentiment
nouveau comme la patrie qui me
manquait, la famille que j'avais
point connue, le lien qui me fixait
à la vie. Les organisations d'artistes
ne sont, en outre, jamais exem-
ples d'une vanité, plus ou
moins avouée, qui se concilie fort
bien avec la méfiance de soi-même
et à laquelle l'amour d'Ermanice
offrait d'enivrantes perspectives.
Qu'est-ce que l'art? Ou c'est le
plus misérable des métiers ou c'est
la recherche de l'idéal. Eh bien!
si cette recherche, par une pente
presque inévitable, passe de l'œu-
vre dans la vie de l'artiste, il sera,
là aussi, mécontent de ce qui est
avide de ce qui peut être: mé-
contentement funeste, avidité dan-
gereuse, soeur de l'orgueil chez
les forts, de la vanité chez les
faibles! Heureux alors, heureux ce-
lui qui, saisissant cet idéal fugitif
dans les bras d'une femme aimée,
absorbe ou consume tout dans cette
ineffable extase de deux cœurs
dont le ciel consacre l'ardente et
impérissable union!

Pendant plus d'un an, j'allai
presque tous les jours chez la du-
chesse. Au commencement, je
remarquai, dans son accueil, de
bizarres contrastes. Tantôt elle
me recevait avec cette petite moue
dédaigneuse et ennuyée sur la-
quelle il n'y a pas moyen de se
prendre; tantôt elle déployait
pour moi une prévenance, une
grâce, qu'un homme fat eût aisé-
ment appelée d'un nom plus ten-
dre. Au bout de quelques mois,
ses manières changèrent: d'abord
pendant quelques semaines, ses
yeux rouges, son air abattu, ces
négligences de toilette qui, chez
une femme élégante, soit le plus
irréfusable des indices, m'appri-
rent qu'elle avait un chagrin et
qu'elle pleurait quand elle était
seul. Son silence, quand je vou-
lus l'interroger, me fit compren-
dre, hélas! que je devais rester
étranger à ces larmes, et que ce
n'était pas moi qui les faisais ver-
ser. Ensuite, son accueil devint
uniformément affectueux et triste.
Il n'y eut plus qu'une nuance qui
ne pouvait échapper à la clar-
voyance d'un amant: c'est qu'Er-
manice m'accueillait mieux lors-
que son père était absent ou dis-
trait; mais dès que le marquis de
Sorgny, qui paraissait me voir
avec plaisir, me traitait avec une
distinction un peu trop marquée,
j'apercevais aussitôt, dans les ma-
nières de sa fille, un peu de gêne
et de froideur.

Quinze mois se passèrent ainsi,
pendant lesquels, partagé entre
l'espérance et la crainte, et d'au-
tant de perd et pour jamais, en essayant
de la saisir, l'enchanteresse vision
qui flottait à l'horizon de mes ré-
ves, je n'osai pas même, tant je
craignais d'ôter à l'objet de mon
amour, demander à Ermanice pour-
quoi, lors de notre première ren-
contre, elle était déguisée en grisette.

(A Continuer.)

JOLIETTE.

MARDI, 26 OCTOBRE 1875.

LE VOL DE LA MALLE.

Voici les circonstances détaillées du vol de la malle, auquel nous avons fait allusion dans notre dernier numéro.

Judi soir, le 21 octobre courant, la diligence portant le sac de la Malle de Mo tréat pour Joliette, partit de L'Assomption un peu après 8 heures du soir et arriva au bureau de Poste de St. Paul, le même soir à 10 heures et demie. La voiture était conduite comme d'ordinaire, par le jeune Mireault, âgé de 18 ans et qui est le fils du contracteur. Il était accompagné depuis 1 mille de l'église St. Paul par un nommé Parent, qui avait pris la voiture chez son père afin de se rendre au Bureau de Poste de St. Paul, où il espérait recevoir une lettre d'argent. Il y avait deux sacs dans la voiture; le plus grand destiné à Joliette, était attaché sur la planche du wagon avec une corde. Mireault descendit l'autre sac de la voiture, tout en plaçant les guides dans un piquet pour retenir son cheval. A peine entrés dans le bureau de Poste, ils entendirent partir le cheval et voiture avec vitesse. Comme Parent était chaussé plus légèrement, Mireault qui s'était d'abord rendu à la porte lui demanda de courir après le cheval, ce qu'il fit. Parent traversa le carré en face de l'église, et rendu près du pont, il put voir qu'il y avait un homme dans le wagon et conduisant le cheval au galop, et Parent perdit bientôt de vue le cheval et voiture. Mireault et Parent louèrent une autre voiture et gagnèrent aussi vite qu'ils purent à Joliette où Mireault trouva son cheval sous la remise près de la maison de son père. Le cheval était ruisselant d'écume. Mireault éveilla son père, lui dit ce qui était arrivé et continua au bureau de Poste et rapporta les faits à M. Desaulniers qui était entré en office, comme Maître de Poste, ce jour là même et qui trouva que son installation était joliment marquée au coin des émotions. Sur l'ordre du Maître de Poste, on retourna à St. Paul par le même chemin que Mireault et Parent, à pieds avec des lumières afin de chercher le sac sur la route, quoi qu'on eût guère d'espoir à cet égard et qu'il fut dès lors évident que le sac avait été volé, vu que la corde qui la retenait à la voiture avait été coupée deux fois.

LE SAC EST RETROUVÉ.

A environ 6 1/2 heures du matin, vendredi, comme un travailleur du nom de Robitaille passait près d'un lot vacant, coin des rues Delanau-dière et St. Barthelemy, en face de la demeure de Mireau le contracteur, il vit un grand sac de malle et une grande nombre de lettres et de papiers épars ça et là sur le sol. Avant d'entrer sur le lot vacant, Robitaille eut la précaution de demander deux voisins pour l'accompagner. Ils virent que le sac était coupé et ouvert sur environ 18 pouces. Ils ramassèrent les lettres et papiers, et aperçurent Mireau de leur découverte et portèrent le sac de malle au Bureau de Poste.

CONTENU DE LA MALLE VOLÉE.

La Malle de Joliette, en partant de Montréal, contenait, outre le nombre ordinaire de lettres dont il n'est pas rendu compte, cinq lettres enregistrées aux adresses suivantes: Exchange Bank.....Joliette. E. Coté.....Joliette. Mlle O. Contois.....St. Félix. Maître de Poste.....St. Béatrix. Exchange Bank.....Joliette.

On n'a retrouvé qu'une seule de ces lettres enregistrées, celle de M. E. Coté, qui contenait \$300 en greenbacks. M. Coté peut donc se féliciter de sa bonne fortune dans cette occasion. On ne sait pas ce que contenait la lettre de Mlle Contois, et l'on suppose que le paquet pour le maître de Poste de St. Béatrix contenait des timbres poste. Le contenu des paquets adressés à la Banque d'Exchange, à Joliette, est considérable: l'un de \$1833, et l'autre de \$1438, soit un total de \$3271; la plupart, suppose-t-on, des Billets de 4 et de 5 piastres, et portant l'estampe "A" en encres bleue, au-dessus de la signature du Président de la Banque.

LE SAC DE LA MALLE DE RAWDON.

Le sac en cuir de Joliette contenait, quand il partit de Montréal, un sac en coton, avec la malle de Rawdon. Le sac de coton a été trouvé, vendredi après-midi, dans un coin de la carrière, près du nouveau moulin à papier, au sud de la Rivière, entre le pont des chars et le pont des Dalles. Ce sac était aussi fendu, et il y avait dedans des articles de malle qui furent originellement mis dans la malle de Joliette. Il n'y avait aucune lettre enregistrée dans le sac de Rawdon.

SUPPOSITIONS QUAND AU VOLEUR.

Il n'est pas encore connu qui peut-être le voleur, malgré des recherches actives à ce sujet, et les suppositions vont leur train. Il est bon aussi bien que naturel, que chacun dans la ville et le voisinage donne une sérieuse attention à l'affaire; ce qui pourrait amener d'utiles suggestions, et on peut de cette façon fournir des informations capables de servir les intérêts de la justice.

M. King, Inspecteur des postes s'est tenu à Joliette ces jours derniers, faisant des recherches dans l'intérêt du Département des Postes, et a reçu de M. le Shérif Leprohon et de son fils M. le Député Shérif, Charles Leprohon, une assistance spéciale et intelligente. C'est ici le sentiment général que l'on a de toutes manières; les autorités chargées de s'enquérir de l'affaire. M. Pease, le caissier de la Banque d'Exchange à Joliette a montré beaucoup d'énergie, dans la part qu'il a prise, et a fait jeudi soir un voyage long avec un détective.

On verra que le maître général des Postes a offert une récompense de \$400 pour toute information qui amènerait l'arrestation et conviction de ce voleur audacieux.

CHANGEMENTS ECCLÉSIASTIQUES DANS LE DIOCÈSE DE MONTRÉAL EN 1875.

Par ses lettres du 24 septembre, Mgr l'évêque de Montréal a conféré l'office de vicaires-forain à M. A. Dupuis, curé de Ste. Elizabeth, pour remplacer M. J. F. Gagnon, curé de B. thier, décédé le 7 avril dernier.

Par ses Lettres du 30 septembre, Sa Grandeur a conféré le même office à M. E. Normandin, curé de Lachenaie, pour le vicariat-forain de Terrebonne, devenu vacant par le départ de M. Jos. Graton, curé de St. Henri de Mascouche.

Le 27 septembre, Mgr. de Montréal acceptait la démission de M. Jos. Perrault, de la cure de Ste. Rose, qu'il ne peut continuer à desservir à cause de sa mauvaise santé; ce Monsieur va demeurer avec son frère, M. F. Perrault, curé de Ste. Geneviève.

M. Jos. Graton est transféré de la cure de St. Henri de Mascouche à celle de St. Henri des Tanneries des Rollands, et est remplacé par M. Méd. Caisse, curé de la Pointe-aux-Tremblés, où il a pour successeur M. E. Desmarais, curé de St. Placide où est transféré M. P. Bédard, curé de la paroisse de l'Épiphanie, dont est maintenant chargé M. Jos. Prud'homme, desservant de l'église de Ste. Cunégonde, sur la paroisse de St. Henri des Tanneries des Rollands, où est placé M. A. Séguin, curé de St. André d'Argenteuil, qui reçoit pour première cure M. L. Z. Champoux, vicaire de St. Lin.

M. Jos. Dequoy, curé de St. Hermas, est transféré à St. Michel de la Pigeonnière pour remplacer M. Naz. Perreault, décédé le 8 octobre courant, et a pour successeur M. M. Mireault, curé de St. Calixte, qui devient la première cure de M. F. Corbeil, vicaire, seulement depuis huit jours, de la paroisse de N. D. de Grâce.

M. L. M. Taillon est transféré de la cure de Ste. Monique à celle du St. Enfant Jésus du Côteau St. Louis dont le curé, M. J. B. Rioux, lui succède à Ste. Monique.

M. J. J. Désautels, curé de St. Damien, remplace M. Jos. Perreault, comme curé de Ste. Rose, et a pour successeur M. P. I. Forget, alors vicaire de Chambly.

M. J. P. Leduc est transféré du vicariat de Ste. Cécile de Salaberry à la cure de St. Agnès de Dundee, où il succède à M. P. Fortin qui remplace à St. Basile, M. E. Dupras qui est transféré à St. Hubert qui quitte, il y a quelques semaines, son curé, M. J. B. Langlois, pour aller occuper une chaire de théologie dans le Collège Pio Nonno, à Macou, Savannah, sur la demande de Mgr. Gross, évêque de ce diocèse, et l'autorisation de Mgr. l'évêque de Montréal.

M. C. Beaubien, arrivé il y a quelques mois de la Louisiane, où il avait passé quelques années, est chargé de la desserte de l'église de la Côte St. Paul, qui dirigeait M. A. Charbonneau, vicaire de St. Henri des Tanneries, qui est transféré au vicariat de St. Joseph de Soulanges.

M. P. L. Lapière, ancien curé de St. Henri des Tanneries, a demandé et obtenu de Mgr. l'Ev. de Montréal la permission de faire un voyage en Europe pour sa santé.

M. I. Palatin, transféré du Gd. Séminaire au vicariat de St. Jacques de Montréal.

M. D. Levêque, transféré du vicariat de St. Joseph au collège de Montréal.

M. O. Harel, transféré du collège de Montréal au vicariat de St. Joseph.

M. J. B. Bourget et O. Sauvé, nommés vicaires de St. Henri des Tanneries des Rollands.

M. C. Larose, transféré du vicariat de l'Église du S. Cœur à celui de St. Lin.

M. N. A. Valois, transféré du vicariat de St. Henri des Tanneries à celui de l'Église du S. Cœur.

M. F. L. Adam, transféré du vicariat de Ste. Cunégonde à celui de l'Église de St. Cœur.

M. A. Houle, transféré du vicariat de St. Henri de Mascouche à celui de l'Église de St. Gabriel, Pointe St. Charles.

M. J. Charette, nommé vicaire de St. Vincent, rue-Futala.

M. P. J. Brady, nommé vicaire du Côteau St. Louis.

M. C. Ouimet, transféré du vicariat du Côteau St. Louis à celui de St. André.

M. L. Bonin, transféré du vicariat de St. Rose à celui du Sault au Pic Collet.

M. J. B. Vaillancourt, transféré du

vicariat de St. Michel à celui de Chambly.

M. I. Chaput, nommé vicaire de St. Constant.

M. J. C. Séguin, nommé temporairement vicaire de St. Paul l'Érmité.

M. F. X. Caisse, nommé chapelain du convent de St. Henri de Mascouche et assistant de M. le curé de la paroisse.

M. F. Malo est transféré de la chapelle de Villa Maria à celle du convent des Sœurs Marianites, à St. Laurent, remplaçant M. J. B. Proulx, qui entre au noviciat des RR PP Oblats.

M. C. Caisse, transféré du Collège de l'Assomption à la chapelle du convent des Sœurs des SS Noms de Jésus et Marie à Hochelaga, en remplacement de M. Z. Delinelle, qui, sur la demande de M. W. Quinn, V. G. de New-York, et avec l'autorisation de Mgr l'Ev. de Montréal, a été nommé chapelain du convent de Bon Pasteur de la Ville Cardinalice.

M. F. X. Sauriol est transféré du directeur du Collège Commercial de Varennes, où il est remplacé par M. E. Grotéau, à la chapelle du convent de la Providence, où il succède à M. F. Kavanagh qui devient chapelain du convent des Sœurs de Ste. Anne à Lachine, à la place de M. A. Brien qui, à cause de sa santé, est condamné à un repos de plusieurs mois.

M. A. Villeneuve est nommé chapelain du monastère des Carmélites, à Hochelaga.

M. C. Collin est nommé chapelain de l'Hospice de St. Jean de Dieu (Hospice des Aliénés), à la Longue-Pointe.

M. Ls. Piette, ancien missionnaire de l'Orégon, est nommé chapelain de l'Orphelinat de la Providence.

M. P. Chatillon, sur la demande de Mgr. McKinnon, évêque d'Arichat, et avec l'autorisation de Mgr. l'Ev. de Montréal, part pour la mission d'Escoisse, desservie par le Révd. M. Richard, pour diriger un collège que ce zélé missionnaire vient de bâtir, un million des plus grands sacrifices, et pour lequel il est venu, l'été dernier, solliciter quelques secours en Canada.

Evêque de Montréal, 21 oct. 1875. Jos. Oct. Paré. Chan. Secrétaire.

L'extrait suivant montre de la façon la plus éclatante la force immortelle de la Papauté, en même temps que la faiblesse et les triomphes illusoire de ses ennemis:

"En 409, sous le Pape Innocent I, la cité de Rome fut saignée par Alaric, roi des Visigoths. "En 455, sous le Pape saint Léon, la ville de Rome fut de nouveau ravagée de fond en comble par Genséric, roi des Vandales.

"En 456, sous saint Hilaire, la Ville Eternelle fut prise et abandonnée au pillage par Ricimer, général d'Honorius et de Valentinien.

"En 475, sous saint Simplicien, Rome fut prise par Odoacre, chef des Hérules.

"En 536, sous saint Sylvestre, Rome fut assiégée et prise par Bélisaire.

"En 546, sous le pape Vigile, Rome fut encore une fois prise et saignée par Totila, roi des Ostrogoths.

"En 555, sous Pélage, Rome fut assiégée et prise par Narsès, générale de Justinien.

"En 1847, sous le Pape Léon IV, le Vatican fut envahi et dévasté par les Sarrasins.

"En 987, le pape Grégoire V fut jeté par Crescente dans le Château Saint Ange, où il demeura prisonnier durant onze années.

"En 1084, Grégoire VII fut assiégé dans le château Saint Ange par Henri IV, empereur de l'Allemagne.

"En 1347, sous Clément V, on proclamait à Rome la République de Cola et Rienzi.

"En 1453, sous Nicolas V, Etienne Perceari devint chef de la nouvelle république latine.

"En 1527, le Pape Clément VII fut assiégé durant six mois, dans le château Saint Ange, par les Impériaux.

"En 1796, sous Pie VI, Rome et les Etats romains furent transformés en république, et le Pape devint prisonnier.

"En 1809, sous Pie VII, Rome fut incorporée à l'empire français et le Pape jeté en prison.

"En 1848, Notre Saint Père Pie IX fut contraint de fuir de Rome afin d'échapper aux mazzinians.

"En 1870, est arrivé ce que tout le monde sait.

"Cette énumération, comme il est aisé de le voir, est loin d'être complète. Il serait nécessaire de citer un grand nombre d'autres dates, d'autres faits et d'autres noms, si l'on voulait passer en revue tous les Papes qui ont été exposés de Rome toutes les vicissitudes politiques qu'ont eu à subir et à traverser les Etats de l'Eglise, et toutes les persécutions dont le Saint Siège a été l'objet de la part des potentats et des grands du monde. Mais les citations que nous venons de faire sont suffisantes, croyons-nous, pour que le déplorable anniversaire du 20 septembre 1875 fasse naître dans l'esprit de tous ceux qui ont encore un peu de bon sens, les réflexions et les hauts enseignements qui découlent nécessairement, et de la façon la plus éloquente, de l'histoire, de la logique et de la raison. Si nous ne faisons erreur, le nombre des Papes

qui perdirent le pouvoir temporel s'en va au-delà de quarante... Eh bien! qu'est il arrivé ensuite?

Après avoir reproduit cet extrait, l'Univers ajoute:

"Avoir en perspective la certitude l'être contraints, eux aussi à s'en aller un jour de Rome ne pouvait être une chose agréable aux oreilles de nos buzzurri! L'Oservator romano a été séquestré et saisi par le fsc. Mais cette vengeance mesquine n'empêchera pas la vérité d'être la vérité, et ne retardera pas d'une seconde la chute du nouveau royaume quant l'heure de la Providence aura sonné.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTÉ DE MONTCALM.

St. Alexis, 12 Octobre 1875.

Distribution des Primes.

Concours de Comté (Grandes Fermes.) Poids.

1er Prix: (125) Joseph Lemire, St. Alexis. 2nd Prix: (119) Louis Beaudry, St. Alexis.

3me Prix: (88) William Copping, Rawdon. 4me Prix: (84) Placide Perreault, St. Alexis.

Concours des Récoltes sur pieds. PRAIRIES.

1er Prix: Mathias Gareau 2e " Euclide Marion 3e " Joseph Clouthier 4e " J. B. Perreault, fils de Sal.

BLÉ. 1er Prix: Euclide Marion 2e " Nazaire Bordeleau 3e " Anselme Leblanc 4e " Maxime Ammond

AVOINE. 1er prix: Mathias Gareau 2e " Ovide Marion 3e " Euchariste Ammond 4e " Joseph Ammond

POIS. 1er. prix: Nazaire Bordeleau 2e " Euchariste Ammond 3e " J. B. Perreault 4e " Charles Lachapelle

SEIGLE. 1er. prix: J. B. Beaudry 2e " Pierre Guibord

ORGE. 1er Prix: Aimé Riopelle 2e " J. B. Perreault fils de Sol. 3e " Narcisse Forest 4e " J. B. Perreault

GOUDRIOLE. 1er Prix: Anselme Leblanc 2e " Aimé Riopelle 3e " Zéphir Lemire 4e " Euchariste Ammond

SARRASIN. 1er Prix: Octave Magnan 2e " Joseph Clouthier 3e " Ovide Marion 4e " Zéphir Lemire

PATATES. 1er Prix: Joseph Ammond 2e " J. B. Perreault fils de Sol. 3e " Mathias Gareau 4e " Ovide Marion

BLÉ D'INDE. 1er Prix: Anselme Leblanc 2e " Ovide Marion 3e " Charles Lachapelle 4e " J. B. Beaudry

TABAC. 1er Prix: Ludger Piquette 2e " Euclide Marion 3e " Anselme Leblanc 4e " Joseph Ammond

BETTERAVES. 1er Prix: Olivier Beaudry 2e " Benjamin Lemire

CAROTTES. 1er Prix: Joseph Clouthier 2e " Olivier Beaudry 3e " Mathias Gareau

NAVETS. 1er Prix: Olivier Beaudry

FÈVES. 1er Prix: Mathias Gareau 2e " Olivier Beaudry 3e " Hilaire Ethier

LIN. 1er Prix: Joseph Ammond 2e " Ambroise Majeau 3e " Euchariste Ammond 4e " J. B. Perreault

PAGAGE. 2or Prix: Mathias Gareau 3e " Ambroise Majeau 4e " Zéphir Lemire 5e " Ovide Marion

Concours de Labours. 1er Prix: Onésime Trépanier, une charrue en acier, ouvrage très perfectionné de M. Moïse Gadoury, de Ste. Elizabeth.

2e Prix: Ovide Marion 3e " J. Bte Brouillet 4e " Ojilon Magnan 5e " Marcel Beaudry 6e " J. Bte Laporte 7e " Ernest Gaudette 8e " Olivier Beaudry 9e " Octave Magnan.

Il y avait à ce concours dix neuf concurrents.

J. BEAUCHAMPS. Sec. Trés., S. A. C. M. Ste. Julienne, 20 Octobre 1875.

INFORMATIONS.

La convocation des chambres provinciales au mois de Novembre est l'indice d'une action prompte que le gouvernement entend prendre sur la question du chemin de fer du Nord.

L'administration tient à régler cette affaire au plus tôt.

L'effectif des chevaux et du bétail en France, s'élève, d'après une récente statistique officielle, en chiffres ronds, comme suit:

Table with 2 columns: Animal type and Quantity. Includes Chevaux (2,000,000), Anes (300,000), Mules et mulets (320,000), Bêtes à cornes (10,000,000), etc.

La France possède 5 millions d'hectares de prairies naturelles, et 2,400,000 en prairies artificielles, et 6,300,000 en pâturages et landes.

Ce qui menace la Société.

En voyant sortir de l'école anti-chrétienne, que l'on appelle le libéralisme, tant de principes erronés dont les conséquences menacent le pays d'une décadence sociale, nous sommes portés à craindre et à redouter pour nous mêmes, ce développement des germes de l'impiété qui a fait le malheur de notre Mère Patrie " La Vieille France."

La tourmente affligante des affaires, nous porte à jeter un coup d'œil sur notre situation politique, qui, de prime abord, nous semble moins critique qu'elle ne l'est véritablement.

En effet, où est cette Foi, qui a fait le nom et la gloire du Canada; dont l'heroïsme chrétien a fait l'étonnement et l'admiration des autres nations.

Où est ce respect de l'autorité ecclésiastique?... où est cette confiance en l'Eglise qui faisait notre force parce qu'alors notre nationalité ne reconnaissait d'autre base que la Religion elle-même qui seule peut fournir à l'Etat une base solide et des ramparts indestructibles?

C'est respect, il s'est changé en un mépris écrasant de la part d'une malheureuse portion de notre nation.

C'est ce mépris qui aujourd'hui désole l'Eglise et menace notre nationalité d'une ruine presque complète.

C'est le mal de nos jours, c'est le mal que nous devons redouter parce c'est un mal qui nous tue.....

Cé mal nous vous l'imputons à plus d'un titre, à vous libéraux hypocrites qui vous abritez derrière un simulacre d'honnêteté, afin de frapper plus sûrement votre victime.

C'est sur vous que nous faisons retomber la responsabilité de cette scission qui s'est opérée entre l'Eglise, et une partie de notre population. Vous demenez la société, vous vous faites un marchepied de ces ruines, pour vous élever jusqu'à ceux qui vous ont précédés dans cette voie d'iniquités, de lacheté, de bassesses et d'infamies.

Cette trahison de toutes parts, cette décadence nationale nous fait faire une réflexion. Nous ne pouvons la cacher ici, car nous aimons trop à dire notre pensée quand nous croyons qu'elle peut être utile à nos compatriotes.

Le Bas-Canada, cet enfant de la France régi comme il l'est aujourd'hui, marche rapidement vers sa ruine. Nous sommes sur le bord du même abîme. Notre belle nationalité abâtardie par nos chefs politiques libéraux, s'en va. Socialement notre population n'est pas encore au dernier degré d'abaissement des socialistes de la France, mais la politique de nos libéraux est aussi pourrie que la sienne.

Que les doctrines impies continuent de faire des adeptes, et bientôt l'édifice sociale s'écroulera. Que le peuple continue de placer sa confiance dans des hommes, tels que ceux qui nous gouvernent, et nous verrons le Canada placé sur un plan incliné, glissant vers l'abîme. Que les libéraux continuent de tenir en mains les rênes du pouvoir en régissant par la violence, la persécution et l'hypocrisie, notre nationalité ne sera plus que nominale; Alors nous ne pourrons en croire nos yeux.

Arrivée à un Etat de décadence complète, la population canadienne se demandera comment il a pu se faire qu'en aussi peu d'années, une douzaine d'hommes publics aient pu dégénérer ainsi notre peuple, dont l'histoire héroïque a fait l'admiration des nations étrangères et dont leurs historiens se sont plu à décrire la Foi, le courage, la vertu et la persévérance. Sous le rapport politique le Canada c'est presque, la France d'aujourd'hui. Vous l'avez fait ainsi libéraux indignes au nom de " Canadiens Français." Vous l'avez fait ainsi, avec vos idées de ré-

formes et de nationalité nouvelle, avec vos titres, tristes apanages de vos faiblesses et de vos trahisons.

L'opinion publique de jour, c'est le cri du désespoir, vous le savez et vous en profitez.

Ainsi vous avez honteusement capitulé avec vos ennemis, nous dirions peut être mieux, en disant vos amis. Vous livrez tous les jours une à une les dernières armes de notre nationalité, de notre foi politique et trop souvent hélas, il faut le dire de notre religion.

Vous avez divorcé avec les enseignements que nous ont donnés nos patriotes ancêtres; vous avez répudié l'histoire de leurs luttes et de leurs travaux. Jouissez passagèrement des fruits de votre conduite infâme, mais sachez que l'édifice politique que vous avez bâti va bientôt s'écrouler, et que vous serez exécrés par la population Canadienne Française trop longtemps écrasée sous le poids d'une tyrannie rendue plus exigeante encore par vos lachetés vous serez exécrés par cette population Canadienne Française qui n'aura pu se soustraire aux conséquences désastreuses de votre conduite indigne et de votre politique de décadence.

Que l'histoire des vieilles nations nous apprenne donc ce qu'il en coûte de perdre sa nationalité.

Qu'on ouvre ce livre de l'univers et que l'on suive pas à pas, ce peuple qui si longtemps a été considéré a plus d'un titre comme le roi des peuples. Que l'on suive pas à pas le peuple Français, et l'on se convaincra de la nécessité d'appuyer sur la Religion les fondements de l'Etat, l'on se convaincra de la priorité de l'autorité spirituelle sur l'autorité civile, et l'on reconnaîtra peut-être une fois pour toutes le droit de l'Eglise; son droit inviolable, son droit imprescriptible. Suivons-le pas à pas ce peuple Français et les ses chutes nous voyons ici les mêmes symptômes de démoralisation dans les sphères gouvernementales.

(Signé.) CHS AUGUSTE.

FAITS DIVERS.

ARRÊTÉ. — Une dépêche arrivée hier après midi de Montréal à Joliette, informait le Shérif que la police venait d'arrêter à Montréal, l'auteur supposé du vol de la malle, avec 3194 piastres de la Banque d'Exchange sur sa personne. Le prisonnier est un nommé Edmond Côté, qui avait passé quelques temps ici, l'été dernier.

Le prisonnier sera ici ce soir.

APRÈS. — L'annonce offrant \$400 de récompense publiée ailleurs dans nos colonnes ne devra plus allercher nos limiers, le voleur étant actuellement sous garde.

— Un terme d'Enquête pour la Cour Supérieure s'ouvre aujourd'hui, ici.

— Ce matin, l'Hon. Juge Olivier a rendu plusieurs jugements, bien qu'il ait eu bien peu de temps à lui pour délibérer.

NÉCROLOGIE. — C'est avec un vif chagrin que nous annonçons la mort de M. Elzéar Labelle, avocat, décédé mercredi soir, à la résidence de son oncle, M. J. M. Papineau.

Une maladie qui le minait à vue d'œil depuis de longues années, l'ayant emporté dans la fleur de l'âge et dans tout l'épanouissement de ses brillantes facultés. Il n'avait que trente deux ans.

Maintenant qu'il n'est plus, on appréciera encore d'avantage les nobles qualités d'esprits et de cœur qui lui attirèrent si facilement les sympathies générales. Tout la jeunesse de Montréal, nous en sommes sûr, l'accompagnera à sa dernière demeure.

Ses funérailles ont eu lieu, le 23 courant.

VARIETES.

AU COLLÈGE. — X. est un élève gaillard qui aime à rire surtout aux dépens de son professeur en lunettes. Un jour il avait à traduire les hommes avec lesquels..... Il ne manqua pas d'écrire en latin: homines cum quibus; et le professeur de lui demander raison de cette traduction, et de lui reprocher une faute grave... Mais, dit X. on voit cela dans les auteurs. — Dans quel auteur? — X. avec emphase, dans la Préface, Monsieur; cum quibus et nostras. — L'avenir a répondu aux espérances que X. faisait concevoir.

Deux frères se rencontraient après plusieurs années d'absence. N. — a les cheveux et la barbe grisonnants. Jean quoique plus âgé a le teint plus frais. Eh bien! dit N. — tu es encore autant de toi. — on dit pourtant: " tête de fou ne blanchit pas." — Oh! j'ai bien vu des bêtes blanches!

Dimanche dernier, un juge et un avocat chassaient ensemble.

Le juge avise un lièvre, et, en le mettant en joue, il murmure: — Condamné!...

Malgré cette sentence, le lièvre, manqué, s'échappe, et l'avocat de dire: — Jugement... par défaut.

Une charmante naïveté éditée par le "Figaro": Une maman est en wagon avec son jeune fils et un petit camarade de celui-ci. Les enfants parlent de leurs âges. — Moi, dit le jeune camarade, j'ai onze ans. — Moi, dit le petit en regardant timidement sa mère, j'ai sept ans, mais je n'en ai que quatre quand je suis en chemin de fer!

L'autre jour, B... entre dans un restaurant et se fait servir à diner. Du potage au dessert, tout se trouve être d'une médiocrité moins que supportable. B... ne dit rien, mais mange moins encore. L'attente solennelle, il fait demander le maître de l'établissement. — Monsieur, lui dit-il, je voudrais que vous m'embrassiez. Le gargarisme, étonné, recule, craignant d'avoir affaire à quelque fou. — Embrassez-moi, vous dis-je, réplique B... car c'est la dernière fois que vous me voyez.

On rapporte le fait suivant d'un journaliste, le plus distrait des enfants des hommes. Un matin il était absorbé dans la lecture d'un article furibond contre un adversaire politique quand un étranger entra, et posa sous le nez du journaliste une feuille de papier avec ces mots écrits dessus. — Je suis sourd-muet, et n'ai pas de quoi m'acheter du pain; pouvez-vous m'aider? Le journaliste jeta un coup d'œil sur cela, puis leva les yeux sur le mendiant, puis regarda par la fenêtre pour rappeler une idée perdue. — De puis combien de temps êtes-vous sourd-muet? demanda-t-il avec distraction. — Depuis environ dix ans, répondit le sourd-muet, brusquement jeté hors de ses gonds. Le journaliste se remit à écrire sans dire mot, et le mendiant sortit sans insister, comme bien on pense. Ajoutons que, si le premier avait fait preuve d'un peu de distraction, l'autre ne lui en avait pas cédé.

On ne se douterait guère que le prince de Bismark est le fils d'un officier français, décoré de la Légion d'honneur. Issu d'une ancienne famille d'origine slave, son père, le comte Frédéric-Guillaume de Bismark, fut, par les suites d'un duel, de quitter l'Angleterre, alla, en 1807, offrir ses services au roi de Wurtemberg. Celui-ci le nomma officier de cavalerie. Se trouvant, de cette manière, en 1809, au service de la France, il se fit remarquer et obtint les décorations militaires de France et de Wurtemberg. Il fit partie, pendant la campagne de Russie, du corps du maréchal Ney, et fut chargé, pendant plusieurs marches nocturnes périlleuses, du commandement de l'extrême avant-garde. Il eut trois chevaux tués sous lui à la journée de la Moskova, son régiment, dont il prit le commandement, fut un des plus maltraités de l'armée. Après le passage de la Bérésina, il fut chargé de reconduire en Wurtemberg les débris de divers régiments pour les reconstituer, reçut le commandement du 1er des chevaux-légers et gagna, à Bautzen, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il devint, en 1816, général au service du Wurtemberg, et ministre plénipotentiaire à Bade.

On ne se douterait guère que le prince de Bismark est le fils d'un officier français, décoré de la Légion d'honneur. Issu d'une ancienne famille d'origine slave, son père, le comte Frédéric-Guillaume de Bismark, fut, par les suites d'un duel, de quitter l'Angleterre, alla, en 1807, offrir ses services au roi de Wurtemberg. Celui-ci le nomma officier de cavalerie. Se trouvant, de cette manière, en 1809, au service de la France, il se fit remarquer et obtint les décorations militaires de France et de Wurtemberg. Il fit partie, pendant la campagne de Russie, du corps du maréchal Ney, et fut chargé, pendant plusieurs marches nocturnes périlleuses, du commandement de l'extrême avant-garde. Il eut trois chevaux tués sous lui à la journée de la Moskova, son régiment, dont il prit le commandement, fut un des plus maltraités de l'armée. Après le passage de la Bérésina, il fut chargé de reconduire en Wurtemberg les débris de divers régiments pour les reconstituer, reçut le commandement du 1er des chevaux-légers et gagna, à Bautzen, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Il devint, en 1816, général au service du Wurtemberg, et ministre plénipotentiaire à Bade.

MARCHÉ DE JOLIETTE. Joliette, 23 Octobre 1875. Table listing prices for various goods like flour, sugar, and oil.

RECOMPENSE! \$400 DE RECOMPENSE! Vu que dans la nuit de JEUDI à VENDREDI, le 21 d'OCTOBRE courant, le Sac de la Malle de Montréal pour Joliette a été volé de la voiture de la Malle alors à la paroisse de St. Paul d'Industrie, pendant que le conducteur de la dite Malle était entré au Bureau de Poste de St. Paul, et que, de bonne heure le lendemain matin, le dit sac a été trouvé coupé et étendu sur le lot vacant de J. B. Poitras, au coin des rues DeLaudandière et St. Barthélemy, dans la Ville de Joliette, et vu que les lettres enregistrées que contenait le dit Sac ont été soustraites, et vu aussi que dans deux des lettres enregistrées il y avait des Billets de Banque "Exchange Bank of Canada," tous estampés de la lettre "A", en or bleu, au-dessus de la signature du Président, pour le montant de \$8271.

AVIS. AVIS est, par le présent, donné qu'une Recompense de \$400 sera donnée à toute personne qui donnerait telle information qui amènerait l'arrestation et la conviction de l'auteur du vol de la dite Malle. Par autorité du Maître Général des Postes, E. F. KING, Inspecteur des Postes. Bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal, 23 Octobre 1875.

AVIS. ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE. Québec, 19 Octobre 1875. Il est donné avis que, conformément à la 50e ségion de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, tout-petit ou pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le 13 Novembre 1875.

AVIS. G. M. MUIR, Greffier de l'Ass. Lég. MAISON DE PENSION PRIVÉE. Madame vve, J.-Bic. Lavigne annonce au public qu'elle tient, depuis le 1er Octobre courant, une maison de pension privée dans le nouveau Bloc Aillard, Rue St. Louis. Prix modérés. Joliette, 4 Octobre 1875.

AVIS. Des soumissions seront reçues par le sousigné à son bureau, au Palais de Justice en la ville de Joliette, jusqu'au 30 Octobre courant, inclusivement, pour fournir la quantité de soixante cordes de bois d'érable de trois pieds de longueur et exempts de bûches, pour être livrés dans la Cour de la Prison commune du district de Joliette, le ou avant le premier jour de Juin. De plus amples informations seront obtenues en s'adressant au bureau du sousigné. B. H. LEPROHON, Shérif. Joliette, 4 Octobre 1875.

A Vendre. Un moulin à farine, à Scie, à Carder et à fouler, situé sur le ruisseau du Point-du-Jour dans la paroisse de l'Assomption, à environ un mille du Village de l'Assomption. Pour les conditions de vente qui seront très libérales s'adresser à A. MAGNAN, notaire, ou J. L. B. Desrochers, avocat. Les propriétaires à Joliette. Joliette, 12 Août 1875.

Avis Public. Est, par les présentes, donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec des amendements seront demandés à l'acte d'incorporation de la Ville de Joliette. BARTH. VEZINA, Sec.-Trés. Joliette, 29 Août 1875.

BOIS DE CONSTRUCTION A VENDRE. M. ANTOINE GAUDET, offre en vente une quantité considérable de bois de construction, de charpente et autres, de toute dimension, de 20 à 35 pieds de longueur; aussi Planches, Madriers de pin, d'épinette, Lattes, Bardoues, Perches, Bois à Colombages, etc., etc. Les personnes désireuses de faire aucun achat de quelque quantité de bois, gagneront beaucoup en me donnant leurs ordres et devis, avant le commencement de l'hiver. Les ordres, devis et commandes peuvent être reçus tous les jours à Joliette, chez M. George Lefebvre, hôtelier, ou chez le sousigné, au Lac Chauveau, St. Jacques. Termes faciles, conditions libérales. ANTOINE GAUDET, Commerçant du bois. Joliette, 21 sept. 1875.

A Louer. UN EMPACEMENT situé au coin des rues St. Pierre et Notre-Dame, contenant 137 x 90 pieds avec une maison de 62 pieds de front, sur la rue Notre-Dame. Cette maison est devant occupée comme hôtel par la Veuve Stansfield, vient de subir toutes les réparations nécessaires pour la rendre très confortable, et contient deux vastes logements qui seront loués ou séparément ou réunis ensemble. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à G. A. CHAMPAÑNE, Propriétaire. Joliette, 28 Mai 1875.

NOUVEL ETABLISSEMENT. J. Fern. LANDRY TAILLEUR. COIN DES RUES ST. BARTHELEMY ET NOTRE DAME. [Porte voisine de M. Jos. Landry, Menuisier] M. J. F. Landry laisse avoir à ses amis et au public en général qu'il est prêt à prendre toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Tous ouvrages garantis et sans supérieurs pour la justesse et l'élégance. Toutes commandes exécutées sous le plus court délai. Joliette, 6 Septembre 1875.

SITUATION DEMANDÉE. Un jeune homme, muni des meilleures recommandations et ayant plusieurs années d'expérience dans le commerce de campagne désire une situation dans un magasin de Joliette, n'importe quelle branche de commerce. Conditions faciles, s'adresser à ce bureau. Joliette, 6 Septembre 1875.

On a besoin. A St. Alphonse, d'une Institutrice qualifiée et pouvant enseigner l'Anglais et le Français. S'adresser aux commissaires ou au sousigné. M. LAVOIR, Sec.-Trés. St. Alphonse, 11 Septembre 1875.

MAGASIN DE FER. TENU PAR AIME RIOPEL. Place Lavalltrie EN FACE DU MARCHE JOLIETTE. M. AIME RIOPEL a l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN DE FER comprenant un assortiment général varié de Fer, Chaudrons, Clous à planche, Acier, Bouillottes, Clous à cheval, Charbons, Poêles, Clous à barreau, Haches, Scies, Bûches, Râteaux, Serpes, Utensiles de cuisine, etc., etc. Spécialité d'Outils. Les menuisiers, charpentiers, les forgerons, et les cultivateurs trouveront toujours chez M. Riopel les articles ci-dessus à des PRIX AVANTAGEUX. Joliette, 10 Mai 1875.

Attention! Attention! Par la vigilance et la ponctualité avec laquelle on est servi chez J. J. PROVOST COIN DES RUES St. Charles Borromée et Notre Dame. Il semble que le perron est baissé de deux degrés, au moins, car on ne peut aller ailleurs, en suivant la foule qui s'élève entre et sort comme si le perron n'était plus un obstacle. Mais c'est curieux, dit Paul à Jean, il ne nous traite pas. Non, dit Jean, ne sais-tu pas que c'est un scandale à présent? Mais en revanche, il nous vend des liqueurs si pures, de la bonne Fleur, du bon Lard, du bon Poisson, du bon Thé, du bon Café, du bon Sucre, et de toutes sortes de Groceries à si bon marché et sans nous tromper, que l'on épargne beaucoup en achetant chez lui. Il n'a pas cessé non plus d'acheter les grains de toute sorte ainsi que la Parine d'avoine, et il paie toujours le haut prix. En ce cas, continuons de l'encourager. M. J. J. PROVOST. Joliette, 20 Avril 1875.

ATTENTION. Magasin de Chaussures. L. MENARD. A l'honneur d'annoncer au public qu'il transporte son établissement dans la mai son au trique de Marianne Lafortune, RUE NOTRE DAME. Où il tiendra constamment l'assortiment le plus considérable de CHAUSSURES. —CONSISTANT EN— BOTTINES de toutes sortes pour Dames et enfants, Bottes, Congress, Souliers pour Hommes, qu'il peut vendre à TRES BAPRIX. L. M. fait les chaussures à ordre et exécute promptement les ordres qui lui sont données. Ouvrage garanti. Joliette, 8 Juin 1874.

A. CORNELLIER & FRERE. Ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils viennent d'ouvrir un magasin d'Épicerie de toutes sortes à l'ancienne Place d'affaire de GROSBIER. Provisions. Vins et Liqueurs de toutes sortes, est des plus variées et des mieux choisies. Messieurs les Hoteliers de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir visiter leur établissement, qui est des plus considérables et pourront se convaincre de la modicité des prix. Joliette, 15 Avril 1875.

E. CORNELLIER (Près de l'Hotel Deschamps) RUE NOTRE DAME. LEUR ASSORTIMENT CONSISTANT EN Groceries. Provisions. Vins et Liqueurs de toutes sortes, est des plus variées et des mieux choisies. Messieurs les Hoteliers de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir visiter leur établissement, qui est des plus considérables et pourront se convaincre de la modicité des prix. Joliette, 15 Avril 1875.

C. E. PARISEAU MAGASINS DE MEUBLES 449 Rue Notre-Dame MONTREAL. Une collection variée de Meubles de tous les prix et de toutes les Descriptions. Mai 1875.

Ls. G. MARTIN Architecte 15 Rue St. Lambert MONTREAL. 10 Décembre 1873.

PHARMACIE CANADIENNE (ETABLIE EN 1872.) M. LOUIS ROBITAILLE a l'honneur d'annoncer que le 1er Mai courant il a transporté son établissement dans le bâtiment ci-dessus occupé par M. G. E. Pantheon, épicerie, porte voisine de la Banque d'Echange. M. L. Robitaille profite de la circonstance pour remercier ses amis et le public en général de l'encouragement libéral qu'ils ont bien voulu accorder jusqu'à présent à la Pharmacie Canadienne et prend la liberté de solliciter la continuation de leur patronage à l'avenir. Outre un assortiment varié de drogues, médecines patentées, parfums, objets de fantaisie et de toilette, teintures, savons, essences et sirops assortis, etc., etc., le sousigné offre en vente une quantité considérable de Graines d'oignon, de Trèfle de l'Ouest, de Rave, de Navet blanc et jaune, de Betteraves, de Carottes, de Choux, de Choux de Stam, de Tabac, etc., etc. Acens—un assortiment complet de graines de fleurs. Toutes graines importées directement des meilleures maisons anglaises, françaises et américaines sont offertes aux acheteurs avec les meilleures garanties. M. les médecins et marchands de la campagne trouveront avantageux de faire leurs achats à la PHARMACIE CANADIENNE, car ils seront toujours sûrs de trouver à cet établissement les meilleurs articles aux prix les plus modérés. Les ordres et commandes seront remplis avec précision et sous le plus bref délai. M. L. Robitaille est agent pour les préparations médicales suivantes: Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray Pastilles Bronchiales du Dr. Nelaton Baume Samaritain de Wood Sirop Princeps pour les enfants Remède Chinois pour la coqueluche Salsepareille de Duncan. PLACE-LAVALLTRIE, EN FACE DU MARCHE Joliette, 16 Avril 1874.

ASSUREZ-VOUS A LA STADACONA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE. DIRECTION DE MONTREAL: Thomas Workman, For. Maurice Ouvillier, Ecr. Geo. D. Fortin, Ecr. Thomas TWIN, Ecr. Amable Jollet, Ecr. UNE COMPAGNIE NATIONALE BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC. SUCCURSALE: 15 PLACE D'ARMES MONTREAL. C. O. FERRAULT, Sec. & Gérant, District de Montréal. La meilleure preuve du développement de la richesse dans un pays est la formation de larges compagnies formées par les accumulations de l'épargne. Au Canada, l'établissement récent de la compagnie d'assurance contre l'incendie, La Stadacona, dont l'office est No. 13, Place d'Armes à Montréal, est un symptôme bon marquant de la production de la richesse. Cette compagnie formée de Capitales Canadiennes prend rang dès sa naissance parmi les entreprises auxquelles le public accorde son patronage. Prenez le rapport fait chaque année au Gouvernement par les Compagnies d'assurances de leur situation. Voyez celles dont les pertes en sus-pens ou les pertes constatées sont le moins nombreuses et vous reconnaîtrez à l'instant même, et les meilleures compagnies et celles que le public favorise le plus. Parmi ces compagnies que leur promptitude dans le règlement des sinistres désigne à la faveur, la Stadacona, Compagnie d'assurances contre l'incendie No. 13 Place d'Armes Montréal a pris place. P. E. McCONVILLE Agent. Pour les comtes de Joliette, Montcalm et l'Assomption. Joliette 1er avril 1875.

Compagnie d'Assurance "LA ROYALE CANADIENNE" Reclamations Rogées et soignées sous le plus court délai. GARANTIES INCONTESTABLES. CAPITAL \$3,000,000 FONDS DISPONIBLES, PRES \$1,200,000 DIRECTEURS: J. F. SINCENNES, Directeur "La Banque du Peuple." JOHN OSTELL, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz." ANDREW WILSON, Directeur "La Nouvelle Compagnie du Gaz" et "La Compagnie des Chars Urbains." M. C. MULLARKY, Président "Le Credit Foncier du Bas Canada." J. ROSAIRE THIBAUDEAU, Directeur "La Banque Nationale." W. E. KAY, Directeur "Banque des Marchands du Canada." ANDREW ROBERTSON, Vice-Président "Chambre de Commerce de Montréal et de la Chambre de Commerce de la Puisseance." DUNCAN MONTYRE, de Messrs. McIntyre, French & Co., Négoçiants. HUGH MACKAY, de M.M. MacKay & Frère, Négoçiants. Président: J. F. SINCENNES. Vice-Président: JOHN OSTELL. Gérant Général: ALFRED PERRY. Secrétaire: ARTHUR GAGNON. Gérant de la Marine: CHS. G. FORTIER. Sous-Gérant: DAVID L. KIRBY. Assure toute description de risques contre le feu, Cargaisons et Coques de la navigation intérieure; aussi Cargaisons océaniques et frètes sur les steamers et vaisseaux à voile, de première classe. Bureau principal: 160, rue St. Jacques, Montreal. CHARLES B. H. LEPROHON, Agent à Joliette. BUREAU: COIN DES RUES ST. LOUIS & ST. JOSEPH. Joliette, 5 Mai 1875.

PROTECTION ABSOLUE. MEILLEUR MARCHÉ DE L'ASSURANCE TOUJOURS PRET. TRIOMPHE!!! TRIOMPHE!!! La nouvelle machine améliorée (Babcock), dont le plan est ci-dessus, est le meilleur et le plus sûr extingueur du feu. Des milliers de propriétés ont été arrachées à l'incendie par cette machine et des milliers de propriétés ont été ainsi sauvées et épargnées aux propriétaires. La (Triumph) devient se trouver dans toutes les maisons de quelque valeur, à la Ville comme à la campagne et inévitablement dans toutes les Communautés, maisons de Fabriques, etc. J. U. FOUCHER, Agent à Joliette, Joliette, 3 Mai 1875.

HOTEL DUGAS A VENDRE. En face du Marche JOLIETTE. M. ABEL DUGAS vient d'ouvrir dans une des grandes maisons de M. Jos. COUPEL, EN FACE DU MARCHE—porte voisine du Bureau du Télégraphe. UN HOTEL fort recommandable aux voyageurs et au public par ses chambres nombreuses, ses tables bien servies, ses liqueurs variées et choisies. Des charmes à l'Hotel Dugas, passage gratis. Des bonnes voitures au besoin—Grandes Ecuries. Joliette, le 1er mai 1875. 1. Un emplacement de 45 pieds de front sur 4 arpents de profondeur, situé sur la rue St. Barthélemy, en la Ville de Joliette, bûche de maison et de dépendance. 2. Un emplacement situé au même endroit et voisin du premier, comprenant 45 pieds de front sur 4 arpents de profondeur, bûche d'une boutique de Tailleur avec tous les agrès et accessoires. L'acquerir pour acheter, en même temps que le dernier lot, une quantité d'écorce suffisante pour la tannerie durant une année d'opération. Pour les conditions s'adresser au propriétaire sousigné. BENJAMIN GOULET, Joliette. 14 Août 1875.

Atelier Typographique DE LA "Gazette de Joliette" ON EXECUTE A CE BUREAU TOUTES SORTES D'IMPRIMES TELS QUE LIVRES, CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES, LETTRES FUNERAIRES, BLANCS DE COMPTES, BILLETTS DE BANQUE, CIRCULAIRES, AFFICHES, PROGRAMMES.

BLANCS POUR AVOCATS ET POUR NOTAIRES, ETC., ETC.

MM. les Greffiers ainsi que MM. les Secrétaires des Municipalités trouveront aussi toutes les formules de Blancs dont ils ont besoin. LE TOUT IMPRIME SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRES REDUITS

BLANCS A VENDRE

Bureau de la "Gazette" POUR LES AVOCATS: Blancs de Mémoire de Frais—Lettres d'avocats—Subpoenas—Affidavits pour Saisie-Arret avant Jugement—Affidavits pour obtenir Jugement—Déclarations pour Saisie après Jugement—do avant Jugement—Déclarations sur compte et sur billet—Comptes de déclaration hypothécaire—Oppositions—Comparution—Avis de Requêtes pour obtenir un writ de Certiorari—Déclaration pour Saisie—Revendication et Affidavit—do pour Saisie-Gagerie.

POUR LES NOTAIRES: Blancs de Billet, Obligations, Vente, Transport et Signification, Procurations.

POUR LES GREFFIERS DES COMMISSAIRES: Blancs de sommation simples, Tiers-Saisie après Jugement

POUR HUISSIERS: Blancs de Procès-Verbaux de Saisie,—Avis,—Vente.

POUR LES SEC.-TRESORIERES: Rôles d'Evaluation, de Perception, Liste Alphabétique d'Electeurs, &c.

DE PLUS: M. GUILBAULT ajoutera bientôt à son établissement un assortiment complet de ferronneries et quincailleries, ce qui le mettra en mesure de répondre à tous les besoins. Comme par le passé M. GUILBAULT continuera à payer le plus haut prix pour tous les grains, Cultivateurs, producteurs de l'AY entez en venant faire vos affaires chez M. GUILBAULT.

Avis de demenagement GAUCHER & TELMOSSÉ IMPORTATEURS Ont transporté leurs Magasins, dans les nouvelles Bâtisses, Nos. 242 et 244, Rue St. PAUL En Face de la Rue St. Vincent et Nos. 197, 197 1/2 et 199 RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL. Où ils continueront le commerce D'Épicerie, Vins, Spiritueux, Provisions, Farines, Lard, Saïndoux.

AMEDEE DEHAIT, Groceries & Provisions RUE DE LANAUDIERE (Ancienne maison de Frs. St. André) JOLIETTE A l'honneur, tout en remerciant ses amis de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour, d'annoncer au public qu'il tient un assortiment choï de Groceries, Vins, Liqueurs, Fleur, Provisions, &c., &c., qu'il peut vendre à meilleur marché que partout ailleurs.

A Vendre. Un emplacement de 54 pieds x 150 situé sur la Rue Notre Dame, à deux pas du marché, avec une vaste maison, magasin, grange, écurie, remise, etc., ci-dessus construites. Termes Libéraux. Pour les conditions, s'adresser à Joliette au propriétaire soussigné. GEORGE CORNELLIER, Propriétaire. Joliette, 1er Mars 1875.

MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE JOLIETTE RUE NOTRE DAME

EDD. GUILBAULT, Propriétaire Les marchands de la ville et de la campagne trouveront toujours à cet établissement un ASSORTIMENT COMPLET DE CHAUSSURES pour tous les goûts, tous les âges et toutes les conditions. Vente en gros et en détail. AU PLUS BAS PRIX Joliette, avril 1874.

LA GAZETTE DE JOLIETTE. JOURNAL POLITIQUE ET COMMERCIAL publié par A. FONTAINE, Bureau: - Rue Notre-Dame JOLIETTE.

ABONNEMENTS CANADA Edition bi-hebdomadaire..... \$2 50 Payable d'avance ou dans les 3 mois qui suivent la date de l'abonnement, sinon..... \$3 00 hebdomadaire (d'avance) 1 25

ASSORTIMENT GENERAL DE Groceries, Provisions Liqueurs, &c. Coin des Rues N.-D. et St. Chs. Borromée JOLIETTE

M. Chs. Guilbault informe ses amis et le public en général qu'il tiendra constamment un assortiment varié de groceries: BOISSONS, GROCERIES ET PROVISIONS, VAISSELLE, ETC., ETC. Qu'il vendra au plus bas prix en gros et en détail. —DE PLUS— M. GUILBAULT ajoutera bientôt à son établissement un assortiment complet de ferronneries et quincailleries, ce qui le mettra en mesure de répondre à tous les besoins. Comme par le passé M. GUILBAULT continuera à payer le plus haut prix pour tous les grains, Cultivateurs, producteurs de l'AY entez en venant faire vos affaires chez M. GUILBAULT. Coin des Rues N.-D. et St. Chs. Borromée JOLIETTE. CHS. GUILBULT

JULIUS FERSCHKE, Manchonnier & Chapelier. Informe le public qu'il a constamment en main un assortiment considérable d'OUVRAGES en PELLETIERIES, tels que, MANCHONS, VICTORINES, CAPOTTES, PAR-DESSUS. —AUSSI— Casques pour Messieurs. Dames. Le tout fait avec les meilleures Pelletteries du Canada et de l'étranger. M. FERSCHKE exécute avec promptitude toutes les commandes qu'on lui fait, et repare les vieux articles en pelletterie. M. FERSCHKE annonce de plus qu'il paiera le plus haut prix pour toute espèce de pelletterie qu'on lui apportera. CHAPEAUX! CHAPEAUX! J. FERSCHKE a actuellement en magasin le plus grand assortiment de chapeaux de feutre, de soie, de paille, pour hommes et enfants, qu'il y ait dans les environs et qu'il vendra EN GROS EN DETAIL AUX PRIX LES PLUS REDUITS. Joliette, 9 Octobre 1873.

N. I. CHARLAND Tailleur RUE MANSEAU Vis-à-vis le Bureau et Résidence de B. Veziua & D. Désormier, Ecr. Notaires M. N. I. CHARLAND se chargera de toutes les commandes qu'il exécutera avec goût et promptitude. Joliette, Avril 1874.

Tableau de l'arrivée et départ des lettres du District de Joliette et autres endroits voisins. MILES QUOTIDIENNES. ARRIVEE 1 A. M. 1 Malle pour Montréal, arrêtant à St. Paul, L'Assomption et St. Paul l'Hermite..... 2 P. M. 0 30 A. M. 2 Malle pour Rawdon, arrêtant à St. Liguori et Montréal..... 1 P. M. 3 Malle pour d'Alfred, arrêtant à Kildare..... 1 P. M. 4 Malle pour St. Félix de Valois, arrêtant à St. Thomas et Ste. Elizabeth..... 8 A. M. 0 30 P. M. MILES TRI-HEBDOMADAIRES. 1 Malle de Ste. Elizabeth à Berthier tous les lundis, mercredi et vendredi, aller et retour..... 6 A. M. 2 Malle de St. Félix à St. Jean de Matha tous les lundis, mercredi et vendredi..... 8 A. M. 3 Malle de Bienheureux Alphonse de Rodriguez à Kildare, tous les lundis, mercredi et vendredi..... 8 A. M. 4 Malle de d'Alfred à Ste. Béatrice tous les mardi et samedi.

MALLE BI-HEBDOMADAIRE. 1 Malle de St. Théodore de Chertsey à Rawdon, arrêtant à Chantelle tous les mercredi et samedi..... MALLE HEBDOMADAIRE. 1 Malle partant le mardi matin de St. Jean de Matha pour Ste. Emélie, de l'En. St. Zénon et St. Michel des Saints, revenant à St. Jean de Matha le jeudi après-midi..... 2 Malle de B. Alphonse de Rodriguez à St. Côme, tous les samedis..... MALLE QUOTIDIENNES. Pour l'Épiphanie, St. Jacques, St. Alexis, Ste. Julienne, revenant par St. Éprit et St. Roch..... 8 30 P. M. St. Sulpice, Lavallière, Lemoyne et Berthier..... 7 00 P. M. Repentigny..... 1 00 A. M.

Dr. LAURIER & FILS Pharmacie de Famille, (En face de l'Eglise) Ces messieurs invitent respectueusement les médecins à visiter leur établissement, leurs ordres et prescriptions seront attentivement remplis et ponctuellement expédiés. Les mères de famille y trouveront tous les remèdes utiles et employés pour l'usage des enfants. Des teintures de toutes couleurs y sont détaillées, avec les plus amples renseignements. On y vend en gros et en détail des graines de jardins des premières maisons, avec garantie. UNE PARFUMERIE des mieux assorties est attachée à l'établissement et l'on y détaille à des prix modernes, tous les articles de toilette du meilleur goût. ON Y VEND aussi du soda et du ginger ale et l'on y tient un dépôt du Gidre si renommé de monsieur CHRISTIN, pour les ventes en gros et en détail. Le Dr. LAURIER se fait fort, appuyé par des succès incontestables, de guérir les personnes affectées de cancers, de chancres et autres affections de ce genre, au moyen d'emplâtres qui ne laissent aucune difformité ni même de cicatrice. Venez le consulter. Joliette, 1 avril 1874.

BOIS DE SCIAGE 500,000 Pieds de Bois à Vendre PAR LA CIE. A BOIS DE JOLIETTE CONSISTANT EN: PLANCHES DE 1 POUCE. MADRIERS DE 2 POUCES. MADRIERS DE 3 POUCES EN PINS ET EN EPINETTE EN VENTE 100,000 LATTES, ET UNE GRANDE QUANTITE DE BOIS DE CHARPENTE LA COMPAGNIE A BOIS DE JOLIETTE profite de cette occasion pour annoncer au public qu'elle vient de placer dans sa grande Scierie des machines pour Planer, mortaiser et embouvetter. Et qu'elle pourra livrer tous les bois entièrement préparés pour la construction. Joliette, Avril 1874.

MEUBLES! MEUBLES! A BON MARCHÉ C. CAPISTRAN (Autrefois facteur de moulins à battre) Informe ses amis et le public qu'il tient maintenant une boutique où il fait toutes sortes de meubles de ménage avec les plus beaux bois du pays. Il a constamment chez lui, des canchettes, tables, chaises, sofas, chandeliers, etc., etc. M. C. Capistran est toujours prêt à faire des cercueils extra sous le plus court délai possible. Il se charge aussi de toute réparation aux vieux meubles qu'il a l'honneur de remettre à neuf. A BAS PRIX—TELLE EST SA DEVISE RUE ST. VIEUX JOLIETTE 19 nov. 1872.

Hotel Richelieu MONTREAL. Cet HOTEL si favorablement connu sous la direction du présent propriétaire a été amélioré et agrandi de 40 chambres à coucher, une salle de Billard, un Bureau de Télégraphie et un restaurant servi à toute heure. Un Omnibus à l'arrivée des Trains et des Bateaux à Vapeur. ISIDORE B. DUROCHER, Propriétaire. Montréal, 12 Avril 1875.

MAISON JOLIETTE, COIN DES RUES ST. PAUL & NOTRE DAME (En Face du Maréchal) A L'ENSEIGNE DE LA BOULE BARREE. MM. CORNELLIER & CIE., tout en remerciant le public de Joliette et de ses environs de l'encouragement qu'ils ont reçu, ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont considérablement augmenté leur STOCK de nouvelles marchandises d'automne, consistant en assortiment complet de Marchandises de Gout et d'Étape. Nous attirons spécialement l'attention des Messieurs et Dames de la Ville et de la campagne sur la valeur de l'assortiment complet de tous les départements. Assortiment complet de Marchandises de GOUT pour HABITS, Assortiment complet de SOIES NOIRES et de COULEURS, Assortiment complet de COUVERTURES et de FLANELLES, Assortiment complet de Coton imprimé et de fantaisie, Assortiment complet de Gants et de Bonneterie, Assortiment complet de Rubans, Velours et Garantures, Assortiment complet de Rideaux en Étoffe et Dentelle, Assortiment complet de Toiles à table, Serviettes et Nappes, Assortiment complet de Mercerie et de petites marchandises, Assortiment complet de Coton Gris et de Drap de Lit, Assortiment complet de Coutil et de Toile de Lit. Un assortiment complet et très bien choisi de Châles de toutes sortes.

AVIS SPECIAL AUX MM. DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE. Un tailleur de première classe est attaché à notre établissement, et toute personne qui achète pour habillement à la MAISON JOLIETTE aura ses marchandises taillées gratis. Notre Stock de Draps Beavers, Président et Étoiles de Gout incomparable et très bien choisi, mérite d'attirer l'attention. Nous montrons un assortiment complet de nouveaux Tweeds Canadiens, Draps double largeur de Venise, Devons et Doeskins. Prix et Termes Libéraux. CORNELLIER & CIE. Joliette, 9 Octobre 1874.

ATELIER DE PIERRES ET DE MARBRE DE LA PUISSANCE. 65 A 69 ET 72 RUE BLEURY-MONTREAL. H. L. GODFRAY. MARBRE POUR MONUMENTS, TOMBES, MORTUAIRES, MANTEAUX DE CHEMINÉES, ET POUR MEUBLES. Et toute espèce d'ouvrages de Marbre et de Pierres pour les Gimètres. Dessins envoyés sur application. 25 Fevr. 1875

ASSURANCES. COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA. CAPITAL..... \$1,000,000 Bureau: - 245, Rue St. Jacques MONTREAL. Président: Col. A. C. FLECHER, HARWOOD, D. A. G. Vice-Président: W. W. ANGUS, ECR. DIRECTEURS-GERANT ET SECRÉTAIRE: EDWARD H. GIFF, ECR. DIRECTEURS: Col. A. C. Flechere, Harwood, Montréal; P. L. Blanc, (Évêché) Montréal; A. Desjardins, ECR., Montréal; Wm. Angus, ECR., Montréal; Président, Compagnie de Papier du Can. J. B. Pontif, ECR., N. E. Rivière du Loup; L. Mollure, ECR., M. P. P. St. Jean; Président de la Banque de St. Jean; G. Baby, ECR., M. P. Joliette; Thos. Logan, ECR., Sherbrooke; Edouard H. Goff, ECR., Montréal; Arthur Dansereau, ECR., Montréal; Editeur de la Minerve; Col. A. A. Stevenson, Montréal; T. H. Mahoney, ECR., Québec; L. B. A. Charlebois, ECR., Laprairie; Chs. Frs. Painchaud, ECR., M. D., Varennes; L. H. Blais, ECR., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux. Un arrangement donné à la Compagnie le bénéfice de renouvellement et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce qui met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très avantageux. Montréal, 20 Avril 1874.